
S'allier avec les acteurs de la communauté pour favoriser la conciliation études-travail chez les étudiants-travailleurs, une démarche gagnante

Résultats de l'évaluation du projet *Certification études-travail* et orientations futures



Projet de certification études-travail

Mise en contexte de l'évaluation du projet

Le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ) intervient concrètement depuis plusieurs années déjà sur l'enjeu de la conciliation études-travail (CET). En ce sens, la démarche de certification études-travail des entreprises qui s'opère dans toute la région se veut un projet rassembleur et porteur d'un message social d'importance : nous avons tous un rôle à jouer pour prévenir l'abandon des études. Ce projet vise à sensibiliser tous les acteurs concernés (employeurs, étudiants, parents, établissements scolaires) aux rôles qu'ils peuvent exercer afin d'aider les jeunes à mieux concilier leur emploi rémunéré et leur métier d'étudiant.

Depuis 2007, le CRÉPAS a actualisé sa démarche de certification des entreprises pour offrir un meilleur accompagnement aux entreprises certifiées afin qu'elles proposent aux étudiants-travailleurs des conditions de travail les aidant à concilier efficacement études et travail. Le CRÉPAS s'est donc associé aux trois carrefours jeunesse-emploi (CJE) de la région qui, de par leur mission, intervenaient déjà auprès d'employeurs, mais aussi auprès de jeunes et du personnel de différents établissements scolaires. Le projet de certification études-travail phase 2, en place depuis 2011, a fait l'objet d'une évaluation en 2014. **L'objectif de cette démarche était d'évaluer les effets des interventions du CRÉPAS sur la mobilisation et l'adoption de pratiques facilitant la CET chez les acteurs mobilisés et les jeunes visés ultimement par l'intervention.** Ce document présente la synthèse de la démarche, les principaux résultats de cette évaluation ainsi que des pistes d'orientation pour la suite du projet. Le lecteur intéressé peut consulter le rapport intitulé *Bilan évaluatif du projet de certification en CET* disponible sur le site Internet du CRÉPAS (www.crepas.qc.ca).

Les visées du projet de certification études-travail

Le projet de certification études-travail des entreprises se décline en trois objectifs :

1. Engager les entreprises, sur une base volontaire, dans une démarche de certification en conciliation études-travail afin qu'elles adoptent des pratiques favorisant la CET chez leurs étudiants-travailleurs
2. Susciter une prise de conscience des entreprises quant à l'importance que leurs étudiants-travailleurs puissent obtenir un diplôme
3. Sensibiliser les employeurs, les étudiants, leurs parents et les établissements scolaires aux effets, tant positifs que négatifs, du cumul d'activités chez les étudiants

Le modèle d'action du CRÉPAS : agir auprès des jeunes et de leur environnement pour améliorer leur capacité à concilier études et travail

Le CRÉPAS a pour mission de prévenir l'abandon des études au SLSJ par la mobilisation des acteurs interordres et intersectoriels et le développement d'actions territoriales concertées. Pour élargir la responsabilité de prévenir l'abandon scolaire, il mobilise la collectivité et ses leaders afin qu'ils réalisent des interventions de manière simultanée, cohérente et complémentaire auprès du jeune et de son environnement (approche écosystémique).

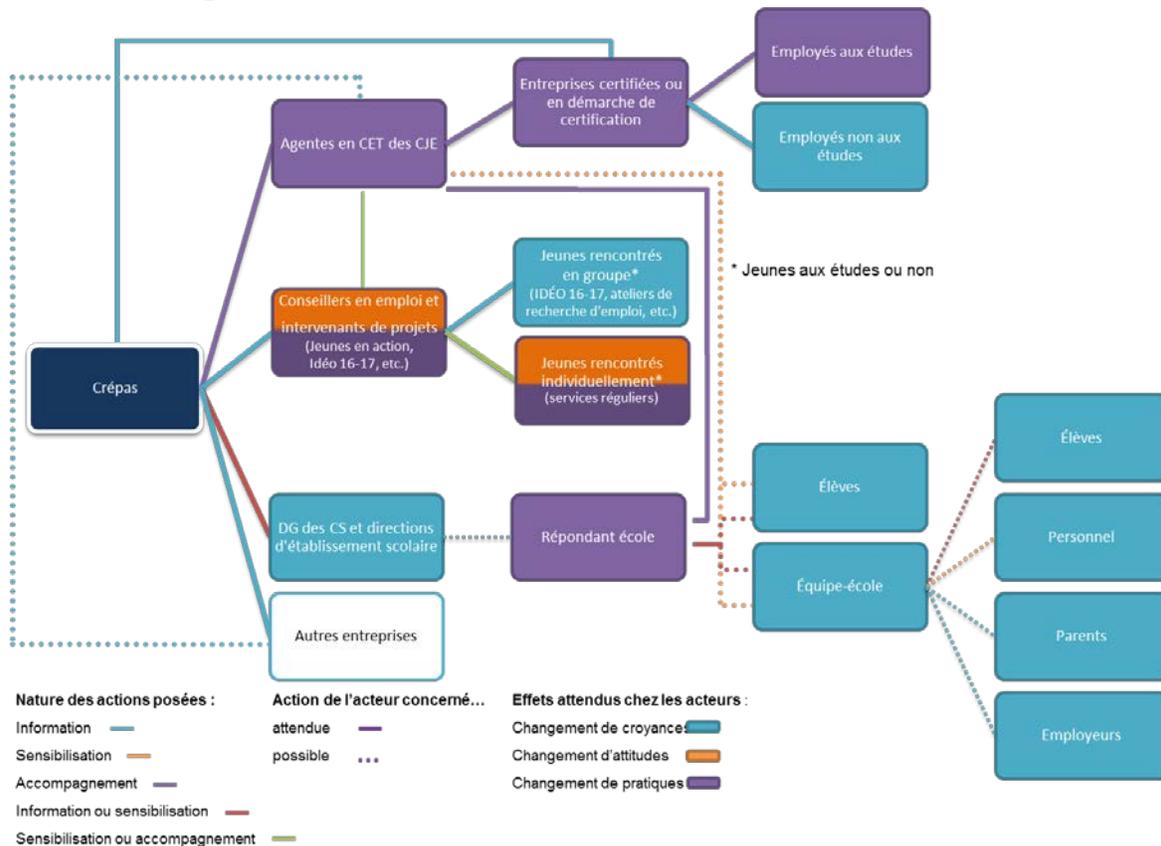
De manière plus concrète, le CRÉPAS a mis en œuvre des actions afin de mobiliser les CJE et de développer, selon une approche consensuelle, une vision commune de la problématique et des actions à entreprendre sur le territoire du SLSJ. Certaines actions sont assurées par le CRÉPAS, telles l'accompagnement des agentes en CET¹ au sein des CJE et la diffusion d'information auprès des entreprises certifiées, alors que d'autres actions sont portées par les CJE, comme l'accompagnement des entreprises et la sensibilisation des étudiants et du milieu scolaire. Le modèle d'action détaillé du CRÉPAS au regard du projet est illustré à la figure suivante².

Le CRÉPAS agit comme un agent de changement en informant les acteurs pour modifier leurs croyances, en les sensibilisant pour changer leurs attitudes et en les accompagnant afin qu'ils bonifient ou ajustent leurs pratiques de façon à ce que chacun contribue à créer un environnement favorable à la CET.

¹ Les agentes en CET sont des intervenantes des CJE qui avaient pour mandat de déployer le projet de certification études-travail sur leur territoire.

² Il est à noter que le CRÉPAS réalise d'autres actions jugées nécessaires à la création d'un environnement favorable à la CET chez les étudiants-travailleurs dont des campagnes de sensibilisation. Ces actions ne font toutefois pas l'objet de la présente évaluation et ne sont pas illustrées dans le modèle d'action.

Modèle d'action du projet de certification études-travail



Comment amener les jeunes à concilier efficacement études et travail?

En intervenant auprès d'une diversité d'acteurs pour renforcer les facteurs de protection contre le décrochage scolaire.



Le projet de certification des entreprises en CET au SLSJ, c'est :

Deux porteurs : le CRÉPAS et les trois carrefours jeunesse-emploi du SLSJ

Un plan d'action concerté, des responsabilités partagées

Des interventions auprès de différents acteurs : intervenants des CJE, employeurs, étudiants, personnel des écoles, population

Des actions d'information et de sensibilisation, de l'accompagnement des milieux (carrefours jeunesse-emploi, entreprises, établissements scolaires) pour modifier les croyances, les attitudes et les pratiques des différents acteurs afin de créer un environnement propice à la persévérance scolaire

Des acteurs engagés envers la persévérance scolaire des jeunes du SLSJ

Précisions méthodologiques

Le mandat de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation étaient les suivants :

- Évaluer la mesure dans laquelle le projet est réalisé comme prévu (mise en œuvre)
- Évaluer si les effets escomptés ont été obtenus (adoption de certaines pratiques ou de certains comportements par les acteurs ciblés)
- Évaluer les points forts du projet et les aspects à améliorer de même que les orientations qui pourraient être prises dans le futur

La méthodologie employée

L'utilisation combinée de l'approche qualitative et de l'approche quantitative a été privilégiée pour collecter les données. Le tableau qui suit présente les méthodes de collecte de données utilisées ainsi que les acteurs ciblés.

Approche	Méthode de collecte	Acteurs ciblés (nombre de répondants)
Quantitative ³ (Mars à juin 2014)	Questionnaire en ligne ou papier	323 acteurs <ul style="list-style-type: none">- Étudiants-travailleurs d'entreprises certifiées (132)- Étudiants-travailleurs d'entreprises non-certifiées (132)- Employeurs certifiés en CET (38)- Conseillers en emploi (11) et intervenants de projet (10) des CJE
Qualitative ⁴ (Mai et juin 2014)	Entrevue individuelle semi-dirigée en personne ou par téléphone (20)	20 acteurs <ul style="list-style-type: none">- Étudiants-travailleurs d'entreprises certifiées (3) ou non (1)- Employeurs – entreprises certifiées (3) ou non (3)- Coordonnatrices ou directrices (3) et agentes en CET (4) des CJE- Responsables du projet au CRÉPAS (3)
	Entrevue de groupe (7)	36 acteurs <ul style="list-style-type: none">- Conseillers en emploi (11) et intervenants de projet (10) des CJE- Étudiants-travailleurs d'entreprises certifiées (6) ou non (9)

Avantages et limites de la démarche

L'utilisation combinée des approches quantitative et qualitative apporte un regard plus globalisant sur le projet étudié. Alors que les questionnaires permettent de fournir un portrait détaillé et de collecter des données précises sur certaines questions ciblées, la réalisation d'entrevues permet une compréhension plus fine des dynamiques en jeu au regard du processus de mise en œuvre du projet et de ses effets rapportés. L'utilisation combinée de plusieurs sources de données distinctes apporte une richesse à l'analyse tout en permettant, dans une certaine mesure, de valider certaines données par triangulation. Toutefois, les données provenant des questionnaires doivent être interprétées avec précaution en raison des diverses procédures de recrutement utilisées.

³ La majorité des analyses statistiques a été réalisée avec la version 17.0 du logiciel SPSS®. Des analyses descriptives ont permis de répondre à certains des objectifs de cette étude relatifs aux données colligées par les questionnaires. Des tests d'indépendance du khi-deux ont d'abord été réalisés. Dans le cas d'une différence significative, des tests d'égalité des proportions ont ensuite été effectués afin d'identifier entre quels sous-groupes se situent les différences observées.

⁴ Les entrevues ont été enregistrées sur support audionumérique puis transcrites sous forme de rapport. Une analyse semi-inductive par catégorisation de sens a été réalisée avec le support du logiciel N'vivo (version 10).

Synthèse des résultats

Mise en œuvre du projet

Réalisation des actions prévues par le CRÉPAS et les agentes en CET

Responsabilités du CRÉPAS	Tâche réalisée selon les répondants	Responsabilités des agentes en CET	Tâche réalisée selon les répondants
- Accompagner et offrir un soutien technique aux agentes en CET	●	- Assurer un suivi régulier auprès des entreprises certifiées	●
- Informer les entreprises certifiées :		- Accompagner les entreprises certifiées	●
- Bulletins électroniques	●	- Recruter de nouvelles entreprises	●
- Campagnes de sensibilisation lors de la période des fêtes et lors de la période d'examens de fin d'année	●	- Accompagner les autres intervenants des CJE	●
- Site Internet www.etudestravail.com	◆		
- Soutenir les entreprises certifiées de manière générale et offrir du soutien technique au besoin	●		

Légende : Satisfaisante ● Peu satisfaisante ◆ Problématique ■

Le CRÉPAS et les agentes en CET réalisent l'ensemble des actions prévues au projet de certification en CET, voire davantage, selon ce qui est rapporté par les différents acteurs. Ils respectent bien la stratégie d'action et les grandes orientations d'intervention du projet.

L'accompagnement fourni, les actions réalisées et les outils produits par le CRÉPAS et par les agentes en CET sont reconnus, utilisés, appréciés et jugés utiles par la majorité des différents acteurs auxquels ils s'adressent. Néanmoins, la diffusion de campagnes sociétales et le site Internet semblent rejoindre plus difficilement les employeurs qui les connaissent, mais les utilisent peu.

La qualité du travail des agentes en CET, la collaboration des acteurs du projet, la qualité du soutien du CRÉPAS, la pertinence du projet ainsi que sa clarté et sa facilité d'intégration constituent des clés de son succès selon les acteurs rencontrés. En contrepartie, la lourdeur de la reddition de comptes pour les agentes en CET, les caractéristiques de certaines entreprises qui limitent l'application des stratégies déployées et le roulement de personnel au sein des CJE constituent des freins non négligeables par rapport à la mise en œuvre prévue du projet.

Effets du projet sur les acteurs

Entreprises certifiées en CET

Pratiques attendues des entreprises certifiées en CET	Pratique adoptée selon les répondants
Accueil	
- Mettre en place un processus d'accueil spécifique pour les nouveaux employés qui sont aux études	●
- Former adéquatement les jeunes en regard des tâches qu'ils doivent accomplir	●
Horaire	
- Remettre l'horaire de travail au moins une semaine à l'avance	●
- Veiller à ce que les horaires et les conditions de travail proposés aux employés facilitent la réussite de ses études	●
- Adapter les horaires en fonction des périodes d'examen	●
Aspirations scolaires et professionnelles	
- S'informer des aspirations scolaires et professionnelles de ses employés aux études	●
- Offrir, si possible, des tâches ou un poste liés à leurs aspirations	■
Suivi	
- Diriger ses employés aux études démontrant des signes d'épuisement ou de démotivation vers des services adaptés	◆
- Organiser une rencontre, une à deux fois par année, pour faire le point sur leur situation scolaire	■
Affichage de matériel	
- Afficher le matériel fourni par les agentes en CET	◆

Légende : Satisfaisante ● Peu satisfaisante ◆ Problématique ■

Les employeurs réalisent la plupart des pratiques attendues. Elles sont presque toutes jugées utiles par les employeurs et les étudiants-travailleurs. Néanmoins, l'affichage du matériel et l'organisation d'une rencontre pour faire le point sont jugées comme étant légèrement moins utiles que les autres.

Des différences de perception entre les employeurs et les étudiants-travailleurs

La comparaison des réponses aux questionnaires des entreprises certifiées et des étudiants-travailleurs y œuvrant suggère une divergence de perception quant à l'adoption de certaines pratiques de CET par les employeurs. Bien que ces derniers affirment en forte majorité adopter des pratiques telles référer leurs employés vers des services adaptés, offrir des tâches liées aux aspirations ou organiser une rencontre pour faire le point, une minorité d'étudiants rapporte que leur employeur met ces mêmes pratiques en place.

89,8 % des étudiants-travailleurs déclarent que leur employeur certifié met en place des mesures qui favorisent leur CET

Étudiants-travailleurs à l'emploi d'une entreprise certifiée

Comportements attendus des étudiants-travailleurs	Comportement adopté selon les répondants
- Aviser son employeur de ses disponibilités	●
- L'informer à l'avance de ses périodes intenses d'exams et de travaux	●
- Lui parler de ses difficultés à concilier études et travail (le cas échéant)	■
- S'assurer de travailler seulement en dehors des heures de cours	●
- Évaluer régulièrement si les bons choix sont faits afin de bien concilier études et travail	●

Légende : Satisfaisant ● Peu satisfaisant ◆ Problématique ■

Autant les entreprises certifiées que les étudiants-travailleurs y œuvrant rapportent que ces derniers adoptent les pratiques qu'on attend d'eux dans le cadre du projet de certification en CET, exception faite du comportement « parler de ses difficultés à son employeur ». Ce comportement n'est adopté que par une minorité d'étudiants-travailleurs qui le juge pourtant utile, s'estime en majorité capable de l'adopter, mais se sent peu encouragé à le faire.

Tant les employeurs que les étudiants au sein d'entreprises certifiées témoignent de plusieurs effets du projet sur les étudiants Ces derniers :

- sont plus sensibilisés à l'importance de la CET et à l'importance de l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification ainsi qu'aux risques inhérents du cumul d'activités
- montrent un plus haut niveau d'autonomie, de responsabilisation, d'appartenance à l'entreprise, de stabilité en emploi ainsi que de bien-être général
- développent de meilleures relations professionnelles avec leurs collègues ainsi qu'avec leur employeur

Comparaison des effets observés au sein des entreprises certifiées et des entreprises non-certifiées

Les entreprises certifiées et leurs étudiants-travailleurs se démarquent de leurs homologues non-certifiées au regard de l'adoption de certaines pratiques ou comportements.

Les entreprises certifiées sont plus nombreuses à :

- parler de la CET lors de l'embauche
- toujours remettre l'horaire au moins une semaine à l'avance
- toujours s'assurer que les plages horaires facilitent la réussite scolaire

Les étudiants-travailleurs d'entreprises certifiées sont plus nombreux à :

- établir un planning hebdomadaire
- toujours aviser leur employeur de leurs disponibilités
- accorder moins d'importance à leurs loisirs

Conseillers en emploi et intervenants de projet des CJE

Pratiques attendues des conseillers en emploi et des intervenants de projet des CJE	Pratique adoptée selon les répondants
- Diriger les chercheurs d'emploi vers le site Internet www.etudes-travail.com	■
- Connaître le nom des entreprises certifiées ou en processus de certification sur leur territoire	●
- Informer différents publics (parents, employeurs et autres) de l'offre de services des CJE portant sur la CET	◆
- Sensibiliser les jeunes :	
- À l'importance d'obtenir un diplôme ou une qualification pour faciliter l'accès au marché du travail	●
- À l'importance du choix de leur employeur	●
- À l'importance et à la façon d'exprimer leurs limites à leur employeur	●
- Aux effets négatifs potentiels du cumul d'activités	◆
- Référer les jeunes âgés de 16 ou 17 ans dont le projet scolaire est à risque à l'intervenant Idéo 16-17	●

Légende : Satisfaisant ● Peu satisfaisant ◆ Problématique ■

Les conseillers en emploi et les intervenants de projet adoptent les pratiques attendues de leur part dans le cadre du projet, sauf celle qui consiste à diriger les chercheurs d'emploi vers le site Internet www.etudestravail.com. Une minorité d'intervenants et de conseillers rapporte avoir proposé ce site.

Les agentes en CET, les coordonnateurs, les conseillers en emploi et les intervenants de projet observent des effets sur les conseillers en emploi et les intervenants de projet des CJE. Ces derniers sensibilisent notamment un large public à l'importance de la CET, en plus de se dire eux-mêmes plus sensibilisés et mieux outillés pour intervenir auprès des étudiants-travailleurs et font la promotion du projet.

Pistes de réflexion et orientations futures

Les résultats de l'évaluation démontrent que le CRÉPAS et les agentes en CET ont réalisé les actions prévues. Le fait que les agentes en CET aient participé à toutes les étapes du processus d'élaboration du projet de certification études-travail –du développement de la vision commune de la problématique à la planification des actions à entreprendre sur le territoire du SLSJ– a contribué à les faire adhérer au projet et à participer activement à son déploiement.

Même si l'évaluation a été réalisée seulement deux ans et demi après la refonte du projet, les résultats démontrent que les promoteurs ont su cerner les actions à mettre en œuvre pour mobiliser les acteurs et susciter l'adoption de pratiques facilitant la CET. En effet, les résultats révèlent que les personnes ciblées par l'intervention adoptent la majorité des pratiques ou des comportements attendus.

Toutefois, il semble que les efforts déployés pour créer un environnement propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative doivent être maintenus. En effet, seulement 1 employé sur 10 a constaté que son employeur a organisé des rencontres pour faire le point sur sa situation scolaire et 1 employé sur 2 mentionne que son employeur l'a référé vers des services adaptés s'il a démontré des signes d'épuisement. Aussi, peu d'étudiants-travailleurs semblent être enclins à parler de leurs difficultés à concilier études et travail à leur employeur, comportement qu'ils jugent pourtant utile. Pour créer le climat de confiance permettant aux jeunes de se sentir épaulés, particulièrement ceux qui éprouvent de la difficulté à concilier leur métier d'étudiant et leur emploi, des efforts d'information et de sensibilisation auprès de différents publics (dont les jeunes eux-mêmes et les employeurs) doivent être mis en œuvre. Pour opérer un changement durable au sein des communautés du SLSJ, le soutien et l'accompagnement des acteurs (agents en CET, employeurs, etc.) doivent aussi être poursuivis. L'accompagnement des milieux constitue la pierre angulaire de ce projet. En effet, sans accompagnement il est peu probable que les intervenants modifient leurs pratiques et ainsi contribuent à créer un environnement qui facilite la CET. Le financement de l'accompagnement constitue donc un enjeu important pour la suite du projet.

Pour conclure, l'évaluation démontre que le modèle d'intervention préconisé par le CRÉPAS basé sur l'information, la sensibilisation et l'accompagnement est efficace. Le partenariat établi avec les CJE a permis de rejoindre une plus grande masse critique d'employeurs, d'intervenants et de jeunes. Porteurs de leur mission respective, le CRÉPAS et les CJE ont su mettre à profit leur expertise et leur réseau afin de sensibiliser les personnes concernées aux rôles qu'elles peuvent exercer pour aider les jeunes à mieux concilier études et travail et ainsi poursuivre leurs efforts vers la diplomation.

Pour plus d'information sur le projet

CERTIFICATION **ÉTUDES-TRAVAIL**

Consulter le rapport complet réalisé par ÉCOBES – Recherche et transfert ou encore la présentation des résultats sous format Power Point.

Référence suggérée :

TREMBLAY, I., MINIER A.-L., AUCLAIR, I. et P. LÉVESQUE. (2016). *S'allier avec les acteurs de la communauté pour favoriser la conciliation études-travail chez les étudiants-travailleurs, une démarche gagnante. Présentation sommaire des résultats de l'évaluation du projet*. CRÉPAS, Cégep de Jonquière, 6 pages.

Contactez M. Pascal Lévesque, professionnel en intervention, aux coordonnées suivantes :

Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)

Pavillon Manicouagan, 7^e étage

2505, rue Saint-Hubert, Jonquière (Québec) G7X 7W2

Téléphone : 418 547-2191, poste 338

Courriel : pascallevésque@cegepjonquiere.ca

Sites Internet : www.crepas.qc.ca et www.etudestravail.com

Facebook : [Persévérance scolaire Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)

Twitter : [CREPASslj](#)